

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 30 OCTOBRE 2009

Présents : MM. COULATO Thierry, MAGENDIE Michel, Mme CAPDEVIELLE Lucie, M. LADEVEZE Thierry, Mme MATRAS Mireille, MM. PICOURLAT Jean-Luc, IVANAJ Anton, CAZENAVE Pierre-Alexandre, LEBLOND Didier, MORGADO Patrick

Absents : Mme LARROUTUDE Marie, MM. PORTALET Gabriel, ABADIE Joël

Excusés : M. DE SOUSA Helder qui a donné procuration à M. MAGENDIE Michel

Secrétaire de séance : M. CAZENAVE Pierre-Alexandre

DÉCISIONS MODIFICATIVES

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que suite à la demande de Madame la trésorière, des modifications doivent être apportées sur le budget à savoir :

Afin de régulariser les ventes des 2 terrains jouxtant le lotissement communal,

Diminution de 148 000,00€ en dépense d'investissement du compte 023, augmentation du compte 2111 de 2,00€ et augmentation en fonctionnement du compte 676 pour la somme de 148 000,00€.

Diminution de 148 000,00€ en recette d'investissement du compte 021, augmentation du compte 1021 pour la somme de 2,00€ et augmentation du compte 192 pour la somme de 148 000,00€.

Afin de régulariser les intérêts des emprunts :

Augmentation en dépense de fonctionnement du compte 66111 et diminution du compte 6411 de 200,00€

Voté à l'unanimité.

PROPOSITION D'ACHAT PAR Mme GLISIA

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal d'une demande de Madame GLISIA pour l'acquisition d'une parcelle jouxtant sa propriété.

Proposition faite pour l'échange de la parcelle 645 appartenant à Mme GLISIA et une partie de la parcelle 627 appartenant à la commune.

Voté à l'unanimité.

CONVENTION EXTRA SCOLAIRE CCLGSL POUR LA BD

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que la Communauté de Commune des Luy-Gabas, Souye et Lées propose des activités, dans le cadre du Contrat Educatif Local, puissent se dérouler sur notre territoire. Pour cela il convient de signer une convention d'occupation des locaux.

Voté à l'unanimité

MODIFICATION DES STATUTS ET TRANSFERT DE COMPETANCES DU SDEPA

Monsieur le Maire informe l'assemblée que par délibération du 21 février 2009, le Conseil syndical du S.D.E.P.A. a approuvé la modification des statuts du Syndicat d'Electrification, celle-ci portant sur trois points.

Tout d'abord, une extension du périmètre géographique du S.D.E.P.A.

Ensuite, le changement de dénomination de l'établissement qui devient Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques.

Enfin, cette modification statutaire traduit l'adjonction de deux compétences optionnelles auxquelles pourront dorénavant souscrire les communes, si elles le souhaitent, à savoir :

- L'entretien de l'éclairage public
- La création de réseaux de chaleur.

Le Conseil municipal décide d'approuver la modification des statuts du Syndicat d'Electrification des Pyrénées-Atlantiques.

En ce qui concerne le transfert de compétences optionnels au SDEPA, monsieur le Maire informe l'Assemblée de la modification des statuts du Syndicat d'Electrification qui consiste notamment à entendre les compétences statutaires du SDEPA à des compétences optionnelles dans le domaine de l'éclairage public et des réseaux de chaleur.

Il est décidé d'approuver ce transfert.

Voté à l'unanimité

EMPLOIT CAE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal le projet de création d'un emploi à l'école. Pour cela il propose qu'une convention « contrat d'accompagnement à l'emploi » pourrait être signé à compter du 1^{er} décembre 2009 pour une durée de 24 mois.

Il convient à présent de conclure et de signer ce contrat de travail.

A cet effet, le Maire propose que le temps de travail soit d'une durée de 25h par semaine en moyenne.

La rémunération serait calculée sur la base d'un salaire horaire de 8,82 €.

Voté à l'unanimité

CONVENTION ATESAT

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal qu'une convention d'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT) avait été conclue en 2006 pour une durée d'un an renouvelable deux fois.

Monsieur le Maire propose d'en conclure une nouvelle à compter du 1^{er} janvier 2010 moins les missions facultatives proposées.

Voté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

↳ Voirie

- Route de l'Eglise : normalement la fin des travaux devrait intervenir le 31 octobre 2009.

↳ Bâtiment

- Travaux école faits
- Stade

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt trois heures.